



## Commune d'Agneaux

PROCES-VERBAL de la séance  
du conseil municipal du 4 mai 2022

**Étaient présents :** Alain SÉVÈQUE, Dany DAVID, Patrick SIMON, Elisabeth LEGRAND, Michel DUPONT, Evelyne MASSICOT, Jean-Charles ENOT, Cyril CRESPIN, Yolande MARIE, André BULUCUA, Claudine MIDI, Nathalie BLOUET, Géraldine PAING, Christelle PERRUUAUX, Guillaume MARTIN, Elodie HAUTOT, YingYing LECLERC, Anne-Lise CHAMPVALONT, Guillaume CLAYE, Emilie MARIE, Christophe FOUILLEUL, Baptiste GIARD, Etienne CHOISY, conseillères et conseillers municipaux.

**Étaient absents excusés :** Olivier DUVAL (pouvoir à Evelyne MASSICOT), Lydie TANAY (pouvoir à Danièle LECHEVALLIER), Hervé BRIXTEL (pouvoir à Alain SEVÈQUE), Nathalie BLOUET, Guillaume MARTIN, Elodie HAUTOT

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Etienne CHOISY a été désigné comme secrétaire de séance.

Date de convocation : 28/04/2022

- :: - : - : - : - : - : -

### **- Tirage au sort des jurés d'assises 2022 :**

- 1) Page 126 – ligne 9 : Thibault GARDIE - 2, Allée des prairies
- 2) Page 026 – ligne 3 : Gildard BEUVE – 3, le Bois d'Amont
- 3) Page 192 – ligne 7 : Marie LETELLIER née LAVILLE – 21, rue Guillaume Michel
- 4) Page 278 – ligne 7 : Philippe MASSICOT – 45 rue Xavier Antoine
- 5) Page 302 – ligne 7 : Thérèse ALMY née PAIN - 1, allée des prairies
- 6) Page 222 – ligne 2 : Gerald LEGARSON – 18, rue de Touraine
- 7) Page 287 – ligne 1 : Jeannine LELARGE née MIGNOT – 1416, Chemin du Tailleux
- 8) Page 357 - ligne 5 : Kristina TODOROVIC – 31 rue d'Aquitaine
- 9) Page 302 – ligne 3 : Christian OZOUF – 1, rue du clos des Mûres

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 AVRIL 2022**

Le procès-verbal de la séance du 6 avril 2022 est adopté **à l'unanimité sans observation.**

- :: - : - : - : - : - : -

### **DÉLIBÉRATION N°8.8/2022/05/01 – LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES – CHOIX DES PRESTATAIRES POUR L'ANNÉE 2022.**

Madame DAVID présente le rapport n°1.

Personne ne souhaitant s'exprimer, Monsieur le Maire soumet le rapport n°1 au vote.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité** (24 voix pour) le conseil municipal décide de reconduire pour l'année 2022 les intervenants suivants :

- Choix 1 : HDS – SARL DURANT (Agneaux)
- Choix 2 : SOS DANGER NUISIBLES (Bérigny)

- :: - : - : - : - : - : -

### **DÉLIBÉRATION N° 8.9/2022/05/02 – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS – ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE D'AGNEAUX – ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022.**

PV séance du conseil municipal du 04/05/2022



+ 6 200.00 €	657362 Etablissements rattachés - CCAS		
0.00 €	TOTAL	0.00 €	

- :: - : - : - : - : -

**DÉLIBÉRATION N°7.10/2022/05/04 – REVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)**

Monsieur SIMON présente le rapport n°4.  
Personne ne souhaitant s'exprimer, Monsieur le Maire soumet le rapport n°4 au vote.  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité (24 voix pour) :

- De supprimer l'autorisation de programme (AP) n° 2020-02 – Opération d'équipement n° 10.31 – Extension du centre-ville.

N° AP	Libelle du programme	Dates de création / révisions	Montant de l'AP en euros	Montant des crédits de paiement en euros			
				2022	2023	2024	2025
2020-02	Salle polyvalente	Révision AP / CP en 2022	- 2 265 000	-34 340	- 104 500	- 916 100	- 1 210 060

- De créer l'autorisation de programme (AP) n° 2022-01 – Opération d'équipement n° 116 : RD 900 ROUTE DE PERIERS pour tenir compte de la réalisation du projet afin de prévoir notamment l'engagement d'un projet de réaménagement de la route de Périers.

N° AP	Libelle du programme	Date de création / révision	Montant de l'AP en euros	Montant des crédits de paiement en euros			
				2022	2023	2024	2025
2022-01	Route de Périers – RD 900	Création AP / CP en 2022	1 358 000	362 800	347 200	568 000	80 000

- De créer l'autorisation de programme (AP) n° 2022-02 - Opération d'équipement n° 113- Groupe Scolaire pour tenir compte de l'évolution du projet afin de prévoir notamment l'engagement et le règlement sur l'année 2022 d'une étude de programmation.

N° AP	Libelle du programme	Date de création / révision	Montant de l'AP en euros	Montant des crédits de paiement en euros			
				2022	2023	2024	2025
2022-02	Groupe Scolaire	Création AP / CP en 2022	1 226 640	78 000	382 880	382 880	382 880
Financement prévisionnel			DETR	240 000			
			Fond Agglo	64 000			
			FCTVA	78 597			
			CPS	320 000			

- : - : - : - : - : - : - : -

### **DÉLIBÉRATION N°7.5.1.2/2022/05/05 – CONTRAT DE PÔLE DE SERVICES – CLAUSE DE REVOYURE.**

Monsieur SIMON présente le rapport n°5.

Monsieur SEVÊQUE précise que les adjoints aux affaires scolaires et aux travaux ont rencontrés Monsieur HAMELIN, directeur du groupe scolaire. Il est informé des travaux envisagés.

Le dossier sera suivi par les commissions des affaires scolaires et des travaux.

Personne ne souhaitant s'exprimer, Monsieur le Maire soumet le rapport n°5 au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, **à l'unanimité** (24 voix pour), d'acter la revoiture du CPS selon les modalités suivantes :

- Modification du projet présenté au volet 2 : remplacement de la construction de la salle multi-activités par la rénovation du groupe scolaire Marie Ravenel
- Budget estimatif global : 957 200 € HT
- Planning : Etudes – deuxième semestre 2022  
Travaux 2023-2024-2025
- Grands postes de dépenses (après études du SDEM50) :

	INVESTISSEMENTS HT
Système de gestion technique du chauffage	1 600 €
Extraction sanitaire	9 000 €
Remplacement de l'éclairage	46 000 €
Economie d'eau	2 100 €
Menuiseries extérieures Bâtiments Nord et Sud 1954	50 000 €
Isolation des terrasses	45 000 €
Isolation des murs bâtiments Nord et Sud 1954	70 000 €
Remplacement des réseaux et émetteurs de chauffage	93 000 €
Ventilation double flux	133 000 €
Production électricité photovoltaïque sur toits Sud Bâtiments (Réflexions en cours)	65 000 €
Réfection cour de récréation Ecole Maternelle	50 000 €
Renouvellement Velux Ecole maternelle et Ecole de Musique	50 000 €

PV séance du conseil municipal du 04/05/2022

Menuiseries extérieures Restaurant Scolaire	50 000 €
Isolation toiture Ecole Maternelle et Ecole de Musique	80 000 €
Menuiseries extérieures Ecole Maternelle (Hors Vélux)	60 000 €
Rénovation de 9 classes (hors CPS)	82 500 €
Rénovation des hall (hors PS)	30 000 €
Rénovation des Sanitaires (hors CPS)	30 000 €
Connexions Chaufferie Bois (Hors CPS)	10 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>957 200 €</b>

-:-:-:-:-

**DÉLIBÉRATION N°7.5.2/2022/05/06 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CCAS D'AGNEAUX.**

Monsieur SIMON présente le rapport n°6.

Madame LEGRAND précise que cette subvention exceptionnelle va financer l'analyse des besoins sociaux de la commune. Il s'agit d'une obligation légale (Loi NOTRe). Le cabinet Soëte est retenu.

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, Monsieur le Maire soumet le rapport n°6 au vote. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité (24 voix pour) de verser une subvention de fonctionnement au CCAS, pour l'exercice 2022 d'un montant de 12 200,00 €. Cette dépense sera imputée au compte 657362.

-:-:-:-:-

**DÉLIBÉRATION N°7.5.2/2022/05/07 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'AGNEAUX FOOTBALL CLUB.**

Monsieur CLAYE présente le rapport n°7.

Monsieur CLAYE précise que la commune d'Agneaux remettra la coupe du Fairplay.

Personne ne souhaitant s'exprimer, Monsieur le Maire soumet le rapport n°7 au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité (24 voix pour) :

- D'accorder une subvention de 500 € à l'Agneaux Football Club ;
- D'approuver les termes du contrat de partenariat et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

Les crédits sont prévus au budget 2022.

-:-:-:-:-

Monsieur le Maire soumet l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour.

**DÉLIBÉRATION N°7.5.2/2022/05/08 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS**

Madame DAVID présente le rapport n°8.

Madame PAING demande si le budget demandé est toujours le même chaque année. Madame DAVID précise qu'habituellement la subvention demandée est de 50 €.

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, Monsieur le Maire soumet le rapport n°8 au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité (24 voix pour) de verser une subvention à l'UNC, pour l'exercice 2022 d'un montant de 300 €.



Les crédits sont prévus au budget 2022.

- : - : - : - : - : - : -

### **DÉLIBÉRATION N°3.2.1/2022/05/09 – DELAISSÉ DE VOIRIE – LA BIJUDE – ALIÉNATION DU BIEN.**

Monsieur ENOT présente le rapport n°9.

Monsieur FOUILLEUL demande pourquoi le prix retenu est de 8 € - Monsieur le Maire précise que le projet consiste en un agrandissement d'une enseigne existante sur la commune – il s'agit du développement économique sur le secteur, du maintien des emplois

Le projet est qualitatif sur l'entrée de ville. On est sur une relation gagnant-gagnant et la commune n'assurera plus l'entretien sur le délaissé de voirie.

Monsieur le Maire explique qu'il n'y a pas de règles figées, on fonctionne au cas par cas. Monsieur le Maire précise qu'il fait être prudent sur le sujet.

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, Monsieur le Maire soumet le rapport n°9 au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, **à l'unanimité** (24 voix pour),

- De céder à la SCI La Bijude, représentée par Messieurs GUENO Jérôme et GUCQUEL Jean-Pierre, la parcelle cadastrée en YC n°254 d'une superficie de 447 m<sup>2</sup> au prix de 8 €/m<sup>2</sup>, soit 3 576 €.
- De décider que les frais de notaire seront portés à la charge de l'acquéreur.
- De charger Maître THORAVAL Martin., notaire à Saint-Lô pour régulariser cette vente.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.
- De porter la recette au budget 2022.



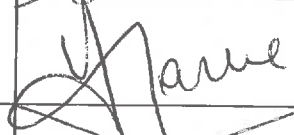


- : - : - : - : - : - : -

### **QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES**

- 17 mai : installation du panneau lumineux
- Application visible à partir du lundi 16 mai
- Samedi 21 mai à 15h à la médiathèque : Conférence sur Napoléon III par Eric ANCEAU
- Reprise des travaux du Roxem : une déviation est mise en place
- Christelle Perruaux : les inscriptions sont ouvertes pour le vide grenier de la Saint-Jean
- Dany DAVID : mercredi 18 mai après-midi, de 14h à 16h : organisation d'une collecte de déchets sur la commune en lien avec la commission jeunes

Fin de séance à 20h55.

Le rapporteur,

Alain SÉVÈQUE		Etienne CHOISY	
Dany DAVID		Christophe FOUILLEUL	
Patrick SIMON		Guillaume CLAYE	
Géraldine PAING		YingYing LECLERC	
Danièle LECHEVALLIER		Jean-Charles ENOT	
Yolande MARIE		Christelle PERRUAUX	
Lydie TANAY		Nathalie BLOUET	
Claudine MIDI		André BULUCUA	
Olivier DUVAL		Evelyne MASSICOT	
Guillaume MARTIN		Hervé BRIXTEL	
Elodie HAUTOT		Emilie MARIE	
Anne-Lise CHAMPVALONT		Michel DUPONT	
Cyril CRESPIN		Elisabeth LEGRAND	
Baptiste GIARD			

